

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

**ASSOCIATION DES BANQUES
CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

**SEMINAIRE CONTINENTAL DE L'ABCA POUR L'ANNEE 2019 SUR LE THEME :
« MONTEE DES TENDANCES PROTECTIONNISTES : QUELQUES IMPLICATIONS
POUR LA POLITIQUE MACROECONOMIQUE EN AFRIQUE »**

(Balaclava, Maurice, du 06 au 08 mai 2019)

Termes de Référence

Dans le cadre de ses activités, l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) organise chaque année un Séminaire Continental (Article 3 des Statuts de l'ABCA). Le Séminaire Continental constitue un forum de discussion entre les Banques Centrales Africaines, les Institutions internationales et continentales, ainsi que des personnes ressources identifiées pour leur expertise. Il vise à favoriser des échanges d'idées et d'expériences ayant trait aux questions monétaires, bancaires et financières et à la coopération en Afrique.

Les présents termes de référence précisent le contexte et les objectifs de l'édition 2019 du Séminaire Continental de l'ABCA. Ils abordent les principaux thèmes à discuter et évoquent des dispositions prévues pour l'organisation des travaux.

I. CONTEXTE DU SEMINAIRE

Au cours de ces dernières années, l'actualité économique internationale est marquée par une montée des tensions commerciales, avec l'augmentation des droits de douane entre les Etats Unis d'Amérique (USA) et des partenaires commerciaux, dont la Chine et des pays de l'Union Européenne (UE). A cet égard, le commerce, l'investissement et la croissance sont menacés par l'incertitude.

Si les différends entre les pays directement concernés ne sont pas résolus et si les obstacles tarifaires se multiplient, alors les coûts des biens intermédiaires et des biens d'équipement importés augmenteront et cette augmentation se répercutera sur les prix à la consommation à l'échelle mondiale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) réalisées en janvier 2019, l'économie chinoise a ralenti en 2018 et la décélération devrait se poursuivre en 2019, en raison notamment des tensions commerciales avec les USA.

L'impact de la montée des tendances protectionnistes sur les économies africaines mérite d'être examiné en profondeur. En effet, un ralentissement plus marqué que prévu de la croissance économique dans les pays partenaires commerciaux de l'Afrique, tels que la Chine ou l'Union Européenne, aurait des répercussions négatives sur les cours mondiaux des produits de base et pourrait constituer une source de risque systémique pour la stabilité financière dans certains pays africains. Les effets seraient préjudiciables notamment dans les pays où l'essentiel des recettes budgétaires est basé sur les taxes à l'importation.

C'est dans ce contexte que le Conseil des Gouverneurs a retenu, au cours de sa 41^e réunion ordinaire tenue à Sharm El Sheikh, en Égypte, le 9 août 2018, le thème suivant pour le Séminaire Continental de l'année 2019 : « Montée des tendances *protectionnistes* : quelques implications pour la politique macroéconomique en Afrique ».

L'événement sera abrité par la Bank of Mauritius du 6 au 8 mai 2019 à Balaclava, à Maurice.

II. OBJECTIFS DU SEMINAIRE

L'édition 2019 du Séminaire Continental de l'ABCA constitue un forum approprié pour mener des discussions de haut niveau sur les implications, à court, moyen et long terme, sur les économies africaines, des tensions commerciales observées dans certains pays développés et émergents. Les discussions devraient permettre d'aboutir à des recommandations sur les stratégies que les pays africains devraient envisager face au protectionnisme commercial croissant, en mettant un accent sur le potentiel économique du continent et le processus d'intégration régionale en cours.

Ainsi, les principaux points d'intérêt pourraient être :

- L'impact des mesures de protection du commerce dans les pays développés et émergents sur les économies africaines, à travers notamment leurs exportations et importations ainsi que leurs recettes budgétaires. Les discussions porteraient également sur la manière dont les pays africains devraient se préparer à l'éventualité d'une persistance du protectionnisme commercial à l'échelle mondiale.
- Le comportement des Banques Centrales Africaines face aux perturbations engendrées par les modifications des droits de douane à l'échelle mondiale (politique de taux d'intérêt, orientation du marché financier, modalités de financement du commerce extérieur).
- Les possibilités d'intensification du commerce entre les pays africains, la montée du protectionnisme pouvant constituer une opportunité pour accélérer la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale (diversification des économies, intensification des échanges commerciaux intra-africains).
- L'exploration d'options stratégiques commerciales propres aux pays africains, notamment la transformation industrielle de leurs matières premières, en vue de favoriser des mutations dans leurs modes d'insertion dans l'économie mondiale. En effet, les tendances protectionnistes dans les plus grandes économies du monde ont démontré que le respect des grandes orientations prodiguées par les institutions mondiales telles que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) n'est pas la seule voie possible à suivre.

III. ARTICULATION DU SEMINAIRE

Le Séminaire sera articulé autour de sous-thèmes, présentés sous forme de communications en séances plénières. La présentation des sous-thèmes sera suivie par des travaux en ateliers.

3.1. Communications en séance plénière

Trois sous-thèmes ont été retenus par le Bureau de l'ABCA, au cours de sa réunion tenue à Dakar, le 13 mars 2019.

- Premier sous-thème : « **Atténuation de l'impact de la montée des tendances protectionnistes : rôle des Banques Centrales et de la Zone de Libre Échange Continentale (ZLEC)** ». Ce sous-thème analyserait le rôle que les Banques Centrales Africaines sont amenées à jouer pour contribuer à la préservation des équilibres macroéconomiques dans les pays africains, dans un contexte d'accentuation du protectionnisme commercial. En effet, le contexte de guerre commerciale pourrait induire un durcissement des conditions monétaires de la part des banques centrales, en réaction aux pressions inflationnistes générées par les tarifs douaniers. Le sous-thème aborderait également les avantages qui pourraient être tirés de la ZLEC en matière de promotion du commerce intra-africain, dans un environnement d'accentuation du protectionnisme commercial.
- Deuxième sous-thème : « **Guerre commerciale et tendances protectionnistes : implication sur les performances du secteur extérieur en Afrique** ». Ce sous-thème permettrait d'évoquer l'impact de la guerre commerciale sur le commerce extérieur et les flux de capitaux dans les pays africains. Il s'agirait d'examiner dans quelle mesure la promotion du commerce intra-africain pourrait être une alternative pour atténuer l'impact du protectionnisme des pays développés et émergents. Le sous-thème analyserait également les conséquences des tensions commerciales et indiquerait si celles-ci se traduisent par une augmentation ou une diminution des flux de capitaux vers l'Afrique.
- Troisième sous-thème : « **Tendances protectionnistes dans le monde : perspectives pour l'intégration monétaire en Afrique** ». Ce sous-thème permettrait de mettre en évidence les relations possibles entre la montée des tendances protectionnistes et l'intégration monétaire en Afrique. En effet, les incertitudes créées sur l'évolution des prix et des taux de change des monnaies, par la montée du protectionnisme, pourrait concourir à davantage de rationalisation dans la gestion des réserves de change. Les Banques Centrales Africaines pourraient envisager de recourir à des moyens de paiements transfrontaliers en monnaies locales et ces perspectives constitueraient un facteur accélérateur de l'intégration monétaire en Afrique.

3.2. Les travaux en ateliers

Les participants seront répartis en trois groupes pour engager des discussions sur les thèmes ci-dessous et formuler des recommandations :

- Atelier N°1 : Implications de la montée des tendances protectionnistes sur la politique macroéconomique et l'intégration monétaire en Afrique.
- Atelier N°2 : Regain des tendances protectionnistes : opportunités et défis pour le commerce intra-africain dans le contexte de la Zone de Libre Echange Continentale (ZLEC).
- Atelier N°3 : Guerre commerciale et regain du protectionnisme : implication sur le commerce et les flux financiers en Afrique.

Les travaux en atelier devraient être coordonnés par la Central Bank of Egypt. Les travaux de l'Atelier N°1 seraient présidés par la Central Bank of Nigeria, ceux de l'atelier N°2 par la Bank of Tanzania et ceux de l'Atelier N°3 par la Central Bank of Lesotho.

IV. DISPOSITIONS ORGANISATIONNELLES

4.1. Participants

Le Séminaire Continental devrait réunir environ 50 participants provenant des institutions ci-après :

- Banques Centrales membres de l'ABCA ;
- Banque Centrale Européenne (BCE) ;
- Commission de l'Union Africaine (CUA) ;
- Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ;
- Secrétariat du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) ;
- Secrétariat de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADEC) ;
- Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- Secrétariat Général de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- Union du Magrheb Arabe (UMA) ;
- Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- Communauté Est Africaine (CEA) ;
- Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) ;
- Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) ;
- Fonds Monétaire International (FMI) ;
- Banque Mondiale ;
- Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Le Partenariat pour la Finance au Service de l'Afrique (MFW4A).

4.2. Programme du séminaire

Le séminaire est prévu sur une période de trois (3) jours, sous forme de séances plénières et de discussions en ateliers, selon le calendrier ci-après :

Premier jour - matinée

La matinée du premier jour sera consacrée aux communications sur les trois sous-thèmes :

- *Tendances protectionnistes dans le monde : perspectives pour l'intégration monétaire en Afrique.*
- *Atténuation de l'impact de la montée des tendances protectionnistes : rôle des Banques Centrales et de la ZLEC.*
- *Guerre commerciale et tendances protectionnistes : implication sur les performances du secteur extérieur en Afrique.*

Premier jour – après-midi

L'après-midi sera consacré à des présentations par des banques centrales de l'ABCA de leurs expériences par rapport au thème central du séminaire :

- Banque Centrale des Comores
- Bank of Zambia
- Banque Centrale du Congo
- Central Bank of Liberia
- Banque d'Algérie
- Banque Centrale de Tunisie
- BCEAO
- Bank of Botswana
- Central Bank of Seychelles
- BEAC

Deuxième jour - matinée

La matinée du deuxième jour sera réservée aux travaux en ateliers. Les participants seront répartis en trois Groupes de travail pour engager des discussions sur les thèmes ci-dessous.

- Implications de la montée des tendances protectionnistes sur la politique macroéconomique et l'intégration monétaire en Afrique.
- Regain des tendances protectionnistes : opportunités et défis pour le commerce intra-africain dans le contexte de la Zone de Libre Echange Continentale (ZLEC).
- Guerre commerciale et regain du protectionnisme : implication sur le commerce et les flux financiers en Afrique.

Deuxième jour - après-midi

L'après-midi du deuxième jour sera consacré à la restitution des résultats des travaux réalisés en ateliers. Le président de chaque atelier présentera la synthèse des débats ainsi que des principales conclusions et recommandations de l'atelier.

Troisième jour

Le troisième jour sera consacré à l'élaboration et l'adoption des conclusions et des recommandations du Séminaire. Après l'adoption du rapport, la cérémonie de clôture sera présidée par la Bank of Mauritius.

4.3. Date et lieu du Séminaire

Lors de sa réunion tenue le 13 mars 2019 à Dakar, le Bureau de l'ABCA a pris note de la tenue du Séminaire Continental de l'année 2019 à Balacava, à Maurice, du 6 au 8 mai 2019.

V. COÛT DU SEMINAIRE

Conformément au budget de l'Association pour l'exercice 2019 approuvé par le Conseil des Gouverneurs à Sharm El Sheikh, en Egypte, le coût du Séminaire, à l'exception des frais de transport et de voyage du Secrétariat de l'ABCA, est pris en charge par l'Institution qui abrite l'événement. Les frais d'hébergement et de séjour des délégations sont pris en charge par les banques centrales et les institutions invitées.

=====